L'Imam al-Jawâd : L'Imam miraculeux

L'Imam al-Jawâd : L'Imam miraculeux

L'Imâm Muhammad Ibn 'Alî al-Jawâd

L'Imâm miraculeux

Parmi les Imâms appartenant aux Gens de la Maison (p), on compte l'Imâm Muhammad Ibn 'Alî al-Jawâd (p). Si nous parlons de sa vie, c'est pour apprendre comment vivre l'Islam à travers ces élus purifiés que sont les Gens de la Maison (p).

C'est pour apprendre à faire face à notre présent à travers les lignes lumineuses de notre passé.

C'est pour construire notre avenir à tous sur la base de la Révélation divine et des enseignements du Messager de Dieu (P), enseignements qu'ont diffusés les Imâms appartenant aux Gens de la Famille (P), qui ont concrétisé -par leurs paroles, leurs enseignements, leurs actions et leurs faits et gestes- tout ce qui est révélé dans le Livre de Dieu et tout ce qui est exprimé dans la Sunna du Prophète (P).

L'Imâm al-Jawâd (p), le miracle de l'Imâmat

L'Imâm al-Jawâd (p) est celui qui, très tôt, a été ouvert à la ligne de l'Imâmat. On peut dire à son compte ce qui est dit par Dieu en ce qui concerne la prophétie de Yahyâ (p) : ((Nous lui avons donné la sagesse alors qu'il n'était qu'un petit enfant)) (Coran XIX, 12). Après la mort de son père, l'Imâm 'Alî Ibn Mûssâ ar-Ridâ (p), l'Imâm al-Jawâd (p) a assumé toutes les responsabilités de l'Imâmat. On peut donc l'appeler " L'Imâm miraculeux ".

Car son Imâmat était ouvert à toute la réalité alors qu'il était encore trop jeune. Il a surpris les raisons tellement ses sciences étaient immenses, tellement il donnait les réponses exactes aux questions les plus compliquées qu'on lui posait, tellement il avait le pouvoir de montrer les qualifications de la loi divine.

Dès sa tendre enfance, l'Imâm a pu prouver la validité et l'efficacité de l'Imâmat. Muhammad Ibn Talha nous rapporte le récit suivant : " Après la mort de son Père, ar-Ridâ (p) et l'arrivée, un an après, du calife al-Ma'mûn a Bagdad, celui-ci, ayant voulu aller à la chasse, il a pris un chemin au bout de la ville où des enfants étaient en train de jouer et Muhammad al-Jawâd se

trouvait parmi eux. Il avait alors onze ans environ. A la vue du calife, les enfants ont détalé loin, mais Abû Ja'far, Muhammad (p) n'a pas bougé de sa place. Alors le calife s'est arrêté (…) et lui a dit : "

Pourquoi, enfant, n'as-tu pas cédé la place avec les enfants ? ". Muhammad al-Jawâd (p) lui a répondu immédiatement : " ? commandeur des croyants, le chemin n'est pas étroit pour que je puisse le rendre plus large pour toi en m'y retirant. Je n'ai pas commis un crime que j'aurais à craindre. Et j'ai de toi une bonne pensée : Tu ne fais pas de mal à celui qui n'a pas commis une faute. C'est pour cette raison que je suis resté " (1).

Ces paroles sages et équilibrées révèlent une connaissance profonde de l'homme qui est en confrontation avec le pouvoir qui le menace, le terrorise et le contraint à s'éclipser. Mais pourquoi avoir peur lorsqu'on n'aura pas commis un crime qui implique un châtiment ? Pourquoi devrait-il céder la place si le chemin est assez large pour le passage des autres ? Pourquoi devrions-nous avoir peur lorsqu'on est innocent et lorsque celui qui détient le pouvoir est équilibré et juste dans ses jugements et dans ses relations avec les gens ?

A cela s'ajoutent le courage de l'attitude, l'audace du discours et la fermeté de la volonté, qui sont des choses qu'on ne trouve pas ordinairement chez une personne qui n'a que la raison d'un enfant. Cela révèle l'existence d'un esprit réfléchi et ouvert à la réalité grâce à une faculté sainte et de provenance divine. C'est cette faculté qui a obligé al-Ma'mûn et les gens qui l'entouraient à respecter l'imâm comme nous le verrons plus tard.

'Alî Ibn Ja'far, Safwân Ibn Yahyâ, Mu'ammar Ibn Khallâd, al-Hussein Ibn Bashshâr, Ibn Abû Nasr al-Bîzantî, Ibn Qayâmâ al-Wâsitî, al-Hassan Ibn al-Jahm, Abû Yahyâ as-San'ânî, al-Khayrânî, Yahyâ Ibn Habîb az-Zayyât et beaucoup d'autres (2) ont rapporté que l'Imâm Abû al-Hassan ar-Ridâ (p) a désigné son fils Abû Ja'far al-Jawâd (p) comme Imâm après lui. On lit dans Târîkh al-Mas'ûdî (Histoire de Mas'ûdî) qui le tient d'une chaîne de transmetteurs qui finit par Muhammad Ibn al-Hussein Ibn Asbât, le texte suivant : "'Alî, Abû Ja'far, était sorti à notre rencontre. Je me suis alors mis à le regarder pour pouvoir le décrire à nos compagnons en Egypte. Il m'a dit : 'ô 'Alî Ibn Asbât ! Dieu a donné des arguments en ce qui concerne l'Imâmat tout comme Il a donné des arguments en ce qui concerne la Prophétie. Il a dit à ce propos : "Nous lui avons donné la sagesse alors qu'il n'était qu'un petit enfant" (Coran XIX, 12). Et "lorsqu'il a atteint l'âge adulte, Nous lui donnâmes la sagesse et la science" (Coran XII, 22). Il

est donc possible que la sagesse lui soit donnée alors qu'il n'est qu'un petit enfant, ou lorsqu'il atteint l'âge de quarante ans' " (3).

Dans son livre " al-Irshâd ", ash-Cheikh al-Mufîd a écrit : " Constatant les vertus de Abû Ja'far (p) en dépit de son bas âge, et le degré qu'il a atteint en matière de science, de sagesse, de culture et de perfection d'esprit, degré qui n'était atteint par aucun des savant de son époque, al-Ma'mûn en était tellement passionné et admiratif qu'il lui a donné en mariage sa fille Umm al-Fadl. Abû Ja'far (p) l'a emmenée avec lui à Médine entouré de toutes les faveurs et de tous les respects de al-Ma'mûn ".

Al-Hassan Ibn Muhammad Ibn Sulaymân tient de 'Alî Ibn Ibrâhîm Ibn Hâshim, qui le tient de son père, qui le tient de ar-Rayyân Ibn Shubîb qui a dit :

" Lorsque al-Ma'mûn a décidé de donner sa fille Umm al-Fadl en mariage à Abû Ja'far, Muhammad Ibn 'Alî (p), les Abbassides ont eu connaissance de l'affaire et en ont été terrifiés. Ils craignaient un aboutissement semblable à celui qui a déjà eu lieu avec son père ar-Ridâ (p) (que al-Ma'mûn avait désigné comme son héritier présomptif). Ils en ont donc discuté et certains des plus proches parents de al-Ma'mûn se sont rendu chez lui et lui ont dit : 'Nous te demandons, au nom de Dieu, ô Commandeur des croyants, de renoncer à cette affaire et de ne pas donner ta fille en mariage au fils de ar-Ridâ. Nous craignons le voir nous déposséder de ce que Dieu nous a donné, et nous ôter la gloire que Dieu nous a offert. Tu connais toute l'hostilité, ancienne et récente, entre nous et les Banû Abû Tâlib, et tu sais comment les califes bien dirigés (les Abbassides) qui t'ont précédés les avaient éloignés et humiliés. Nous avions eu peur de ce que tu as fait avec ar-Ridâ, et Dieu nous a épargné les soucis. Garde-toi donc, au nom de Dieu, de recommencer à nous inquiéter, renonce à ce que tu as décidé au sujet du fils de ar-Ridâ et choisis, à sa place, quelqu'un de ta propre parenté…

Al-Ma'mûn leur a répondu : 'Pour ce qui est de l'hostilité entre vous et les Banû Abû Tâlib, vous en êtes la cause. Il aurait été mieux pour vous d'être justes à leur égard. Pour ce qui est des agissements de ceux qui m'ont précédé à leur égard, ils ne faisaient que manquer à leur devoir envers leurs proches et je demande abri auprès de Dieu contre ces agissements. Par Dieu, je n'ai point regretté le fait d'avoir désigné ar-Ridâ. Je lui ai demandé de détenir tout le pouvoir et j'étais prêt à me destituer, mais il l'a refusé. Ce que Dieu a voulu a eu lieu. Quant à Abû Ja'far, Muhammad Ibn 'Alî, je l'ai choisi pour sa suprématie, malgré son bas âge, en matière de vertu

et de science par rapport à tous ceux qui excellent dans ces domaines. Et pour tout ce qu'il a de miraculeux. J'espère que les gens constatent ce que j'ai constaté à son sujet et reconnaissent que j'ai eu raison en le choisissant'.

Ils lui ont dit : 'Cet enfant là te plait peut-être pour ces qualité ; mais il n'est qu'un enfant sans savoir et sans connaissance en matière de jurisprudence. Laisse lui donc le temps d'apprendre les affaires de ce monde et tu verras plus tard ce que tu en fera'.

Il leur a répondu : 'Malheur à vous ! Je connais ce jeune plus que vous ne le connaissez vous-mêmes. Il appartient à une famille dont la science vient de Dieu qui les inspire. Ses pères ont toujours été versés dans la connaissance de la science de la religion et n'avaient pas besoin d'apprendre auprès de ceux qui n'ont pas atteint la perfection. Si vous le voulez bien, examinez Abû Ja'far pour vous persuader qu'il est tel que je viens de vous le dire'.

Ils ont dit : 'Nous acceptons, ô commandeur des croyant, pour vous et pour nous, de l'examiner. Laisse-nous donc choisir un savant pour l'interroger, en ta présence, au sujet de la jurisprudence de la loi. S'il donne des bonnes réponses, nous cesserons de protester, et les gens sauront alors que le commandeur des croyants a raison. Mais s'il se montre incapable de répondre, nous serons alors à l'abri des problèmes'.

Al-Ma'mûn leur a dit : 'Faites cela quand vous le voulez ". Ils sont sortis et se sont accordés à s'en remettre à Yahyâ Ibn Aktham qui occupait à l'époque la fonction de Grand juge (juge des juges). Ils lui ont promis beaucoup d'argent et l'ont chargé de poser à al-Jawâd (p) une question qu'il ne saurait y répondre. Puis ils sont allés retrouver al-Ma'mûn auquel ils ont demandé de fixer une date pour la grande rencontre, pour le grand duel.

Le jour convenu, ils se sont tous retrouvés et Yahyâ Ibn Aktham était présent. Al-Ma'mûn a ordonné de préparer à Abû Ja'far (p) un lieu pour s'asseoir sur un matelas avec deux coussins pour s'accouder. Abû Ja'far (p) (il avait alors un peu plus de neuf ans) est entré et a pris place entre les deux coussins face à Ibn Aktham. Al-Ma'mûn a pris place non loin de Abû Ja'far (p) et chacune des personnes présentes a pris, selon son rang, la place qui lui a été désignée.

Puis Ibn Aktham s'est adressé à al-Ma'mûn lui demandant l'autorisation de poser ses questions à Abû Ja'far, ce qui a été fait. Alors Ibn Aktham s'est adressé à Abû Ja'far et lui a dit

: 'Que je sois sacrifié pour toi, me permets-tu de te poser une question ?'. Abû Ja'far (p) lui a répondu : 'pose la question que tu veux'. Alors, Ibn Aktham lui a dit : 'Que dis-tu à propos d'un homme en état de sacralisation (ihrâm) pour le pèlerinage mais qui aurait tué un gibier !'.

Abû Ja'far a répondu : 'L'a-t-il tué dans un endroit sacralisé ou non ? L'a-t-il tué tout en sachant qu'il lui est interdit de le tuer ou non ?L'a-t-il tué exprès ou par accident ? Le chasseur était-il libre ou esclave, mineur ou majeur, pour la première foi ou en récidivant ? Le gibier, etait-il un oiseau ou un autre animal ? Etait-il un petit ou un grand oiseau ? Le chasseur l'a-t-il fait avec insistance, ou bien s'en est-il repenti ? L'a-t-il tué de jour ou de nuit ? L'état de sacralisation était-il celui du pèlerinage majeur ou du pèlerinage mineur ?'.

Perplexe, Ibn Aktham ne savait pas quoi dire et il s'est mis à marmotter. Toute la séance s'est rendue compte de son échec et de sa honte. Al-Ma'mûn a donc pris la parole et a dit : 'Gloire à Dieu pour cette bénédiction et pour la justesse de mon choix'. Puis, regardant les siens, il leur a dit : 'reconnaissez-vous maintenant ce que vous avez nié hier ?'.

Puis, se tournant vers Abû Ja'far, il lui a dit : 'Veux-tu demander la main de ma fille, ô Abû Ja'far ?'. Recevant la réponse affirmative, al-Ma'mûn lui a dit : 'Que je sois sacrifié pour toi ! Je te donne ma fille Umm al-Fadl en mariage, même si certains ne le souhaitent pas'. Après cela, al-Ma'mûn lui a demandé de poser une question à Ibn Aktham. Abû Ja'far (p) a dit à Ibn Aktham : 'Puis-je te poser une questions ?'. Il a répondu : 'C'est à toi de décider. Je saurais peut-être répondre, sinon tu me donneras la réponse'.

Abû Ja'far (p) lui a donc posé la question suivante : 'Que dis-tu au sujet d'un homme qui a regardé une femme au début de la journée mais que son regard était illicite. Quelques moments plus tard, la femme lui était licite. A midi, elle lui était illicite. Dans l'après-midi, elle lui était licite. Au coucher du soleil, elle lui était illicite. Au moment de la prière du soir, elle lui était licite. A minuit, elle lui était illicite. A l'aube elle lui était licite. Qu'en était-il de cette femme ? Et pourquoi elle lui était tantôt licite tantôt illicite ?'.

Yahyâ a répondu : 'Par Dieu, je ne connais pas la réponse ! Peux-tu nous la donner ?'

Abû Ja'far (p) a dit : 'Cette femme est une esclave qui appartient à un certain homme. Un homme étranger l'a regardée au début de la journée et son regard était illicite. Quelques

moments plus tard, il l'a achetée, et là il lui était licite de la regarder. A midi, il l'a affranchie et il ne lui était plus licite de la regarder. Dans l'après midi, il s'est marié avec elle et elle lui était devenue licite. Au coucher du soleil, il a juré de ne plus la prendre comme femme et elle lui était devenue illicite. Au moment de la prière du soir, il a versé une expiation et elle lui était redevenue licite. A minuit, il l'a divorcée et elle lui était devenue illicite. A l'aube il s'est remarié avec elle et elle lui était redevenue licite'.

Alors, al-Mâ'mûn s'est adressé aux siens et leur a dit : 'Y a-t-il parmi vous quelqu'un qui saurait répondre à une telle question ?'.

Ils ont tous répondu : 'Par Dieu ! Que non. Le commandeur des croyants sait mieux que nous ce qu'il y à faire' " (4).

Tout cela nous permet de dire à propos de l'Imâm al-Jawâd qu'il est " l'Imâm miraculeux ". Avec toute cette science qui lui est inspirée par Dieu, il est vraiment un miracle dans la mesure où les savants de l'époque ne pouvaient pas l'égaler.

Plusieurs remarques sont à faire au sujet du rapport que nous venons de relater :

Première remarque :
Les Abbassides tenaient à ne pas perdre le califat. Ils étaient donc très sensibles face à toute relation que pouvait entretenir l'un des califes avec tel ou tel homme appartenant aux Gens de la Maison (p), par crainte de voire le peuple le soutenir en profitant de cette relation, ou de voir le calife lui-même admirer les qualités spirituelles et scientifiques de cet homme et penser à lui céder le califat, comme c'était le cas de al-Ma'mûn avec l'Imâm 'Alî ar-Ridâ (p).

Mais al-Ma'mûn a fait face à ses proches en leur montrant la valeur des Gens de la Maison (p) et leur distinction en matière de science, de spiritualité, de piété et de proximité d'avec Dieu.

Cela veut dire que les Gens de la Maison (P) avaient la priorité de détenir le califat. Il leur a parlé des injustices commises par les califes qui l'ont précédé contre les Gens de la Maison (p), agissements qui contredisaient les plus simples exigences de l'équité. Il a donc demandé refuge auprès de Dieu exprimant ainsi son aptitude à ne pas suivre l'exemple de ces ancêtres, puis il a réaffirmé la justesse de son attitude en désignant l'Imâm ar-Ridâ (p) comme son

héritier présomptif, mais l'Imâm (p) l'a refusé et, mort avant al-Ma'mûn, l'affaire était réglée.

Deuxième remarque :

L'attitude de al-Ma'mûn montre que les Gens de la Maison (p) jouissaient d'une grande notoriété dans la société grâce à leurs qualités et à leurs vertus, notoriété reconnue même par les califes qui ne considéraient les personnes qu'à travers leurs relations avec le pouvoirs. C'est-à-dire, ils ne regardaient pas les choses avec objectivité ce qui plaçait leurs attitudes dans la sphère du fanatisme subjectif et non pas dans la sphère de la justice.

L'attitude de al-Ma'mûn montre aussi qu'il était équitable vis-à-vis de l'Imâm al-Jawâd (p), ou au moins, qu'il sentait le besoin de se débarrasser du passé encore récent lié à la mort de l'Imâm ar-Ridâ (p) où il était soupçonné d'y être impliqué.

Troisième remarque :

Etant versé dans la science, l'Imâm al-Jawâd (p) a défié ceux qui étaient considérés par les gens comme des savants qui détenaient des pouvoirs exécutifs auprès des autorités et dans le domaine juridique. Il voulait prouver devant l'assistance qu'il possédait d'immenses connaissances dans le domaine de la pensée et de la jurisprudence. Des connaissances qui lui permettaient de répondre à toute question, malgré son bas âge qui a donné aux Abbassides l'impression qu'il était encore incapable de réfléchir, d'analyser ou de répondre aux questions qu'on pouvait lui poser. Ils pensaient qu'il pouvait être droit et de bon caractère en raison de son éducation, mais qu'il ne possédait pas la connaissance scientifique dont l'acquisition a besoin de beaucoup plus de temps à consacrer aux études.

La surprise était pour eux de la taille du choc lorsqu'il a eu raison du plus grand juge dans le pays bien que celui-ci avait préparé, sous l'instigation des Abbassides, des questions difficiles pour montrer l'incapacité qu'ils espéraient de la part de l'Imâm al-Jawâd (p). Mais l'Imâm (p) a fini par l'emporter et celui qui lançait le défi en posant ses questions a dû être questionné lui-même sans pouvoir relever le défi qui lui a été lancé par l'Imâm (p).

Quatrième remarque :

Les Imâms appartenant aux Gens de la Famille (p) relevaient les défis, s'ouvraient sur le dialogue et répondaient immédiatement aux questions qu'on leur posait sans demander un délai pour la réflexion, la contemplation ou la consultation de tel ou tel livre. Cela prouve que

leur science pouvait donner des réponses à toutes les questions qui pouvaient se poser dans l'esprit de ceux qui les posaient. C'est cela même qui, à la différence des autres, les habilitait à l'Imâmat et à la direction. Pour montrer la supériorité de l'Imâm 'Alî (p) par rapport aux autres, al-Khalîl Ibn Ahmad al-Farâhîdî a dit : " Le fait que tout le monde avait besoin de lui alors qu'il n'avait pas lui-même besoin des autres prouve qu'il était, lui, l'Imâm ". C'est là la leçon que devraient retenir les dirigeants musulmans sur la scène de la confrontation culturelle avec les intellectuels appartenant au camp adverse. Le dirigeant doit posséder une immense connaissance à même de lui permettre de relever le défi dans tout dialogue et face à toute question pour ainsi prouver qu'il a les meilleurs arguments susceptibles de faire plier les autres à la vérité par les moyens de la seule pression scientifique.

Au sujet du bas âge de l'Imâm al-Jawâd (p) lorsqu'il a remplacé son père, l'Imâm ar-Ridâ (p)

1- Une Tradition rapportée par 'Abdullah Ibn Ja'far dit : " je me suis rendu avec Safwân Ibn Yahyâ chez l'Imâm ar-Ridâ (p). Son fils Abû Ja'far (p) était debout et il avait trois ans. Nous lui avons dit : 'Que nous soyons sacrifiés pour toi ! Si quelque chose t'arrive, qui sera l'Imâm après toi ?'. Il a répondu en le désignant du doigt : 'Mon fils que voici'. Nous lui avons dit : 'Même à cet âge ?'. Il a répondu : 'Même à cet âge. Dieu, le Très-Haut, a investi Jésus alors qu'il avait deux ans' " (5).

2- On lit dans " al-Irshâd " : " Abû al-Qâssim, Ja'far Ibn Muhammad, qui le tient de Muhammad Ibn Ya'qûb, qui le tient de al-Hussein Ibn Muhammad qui le tient de al-Khayrânî, qui le tient de son père, m' a dit : 'Je me trouvais debout devant Abû al-Hassan ar-Ridâ (p) au Khorasan. Quelqu'un lui a dit : 'Maître ! Si quelque chose t'arrive, qui sera l'Imâm après toi ?'. Il a répondu : 'Mon fils, Abû Ja'far'. Celui qui a posé la question paraissait insatisfait eu égard à l'âge de Abû Ja'far. Alors Abû al-Hassan (p) lui a dit : 'Dieu a envoyé Jésus, Fils de Mariyam, en tant que messager et prophète porteur d'une loi sans précédent alors qu'il n'avait pas l'âge de Abû Ja'far' " (6).

3-Abû al-Qâssim, Ja'far Ibn Muhammad, qui le tient de Muhammad Ibn Ya'qûb, qui le tient de Muhammad Ibn Yahyâ, qui le tient de Ahmad Ibn Muhammad Ibn îssâ, qui le tient de Mu'ammar Ibn Khallâd qui a dit : " J'ai entendu ar-Ridâ (p) dire alors qu'on parlait des signes grâce auxquels on reconnaît l'Imâm : 'Vous n'avez pas besoin de cela. Voici Abû Ja'far ; je l'ai mis à ma place. Nous sommes d'une Maison où nos petits héritent toutes choses de nos grands' " (7).

Nous remarquons que dans ces textes, l'Imâm ar-Ridâ (p) qui voulait affirmer la capacité de l'Imâm al-Jawâd (p) de tenir l'Imâmat en dépit de son bas âge, voulait aussi montrer aux personnes qui l'interrogeaient à ce sujet qu'il existe dans l'Imâmat un élément invisible, qui provient de l'Au-delà et qui ne se soumet pas aux critères habituels reconnus par les gens. Il voulait les porter à le comprendre à travers les facultés sacrées qui paraîtront à l'avenir et qui prouveront la validité de son Imâmat.

On lit dans " al-Kâfî " dont l'auteur le tient de Muhammad Ibn al-Hassan Ibn 'Ammâr qui dit : " Je me trouvais à Médine chez 'Alî Ibn Ja'far Ibn Muhammad, où j'ai passé deux ans à écrire ce qu'il avait entendu de son frère, Abû al-Hassan (p), lorsque Abû Ja'far, Muhammad Ibn 'Alî ar-Ridâ est entré dans la Mosquée du Messager de Dieu (P). 'Alî Ibn Ja'far a couru vers lui, sans souliers et sans cape et s'est mis à lui baiser les mains en lui montrant beaucoup de signes de respect. Abû Ja'far (p) lui a dit : 'Assieds-toi, oncle, Que Dieu aie miséricorde de toi'. Il a répondu : 'Maître ! M'asseirais-je alors que toi, tu es debout ?'. Au retour de 'Alî Ibn Ja'far à sa place, ceux qui étaient assis avec lui se sont mis à le réprimander en disant : 'Tu es l'oncle de son père ; comment agis-tu de la sorte avec lui ?'. Il leur a répondu : 'Taisez-vous'. Puis, tenant sa barbe dans sa main, il leur a dit : 'Si Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire n'a pas honoré cette barbe mais qu'Il a honoré ce jeune homme et l'a placé là où Il l'a placé, puis-je alors nier ses mérites ? Je demande refuge auprès de Dieu contre ce que vous venez de Dire. Je ne suis que l'esclave de ce jeune homme !' " (8).

Ce témoignage émanant d'un homme honorable et digne de confiance, 'Alî Ibn Ja'far, un homme avancé en âge et dont les mérites et la sincérité sont reconnus, prouve que l'Imâmat de l'Imâm al-Jawâd était connue et admise par les plus grands hommes parmi les Banû Hâshim. C'est pour cette raison qu'il lui a montré tout ce respect et qu'il a agi avec humilité devant son statut d'Imâm en disant " Je ne suis que l'esclave de ce jeune homme !' ". Cela constitue un grand témoignage en faveur de son Imâmat. Quant à ceux qui était assis avec 'Alî Ibn Ja'far, ils ont considéré la situation sous l'angle de l'âge et du statut familial (Il était l'oncle de son père). Mais il leur a répondu en leur montrant que la question est celle de la grâce de Dieu qui lui a donné son statut d'Imâm qui le rend supérieur à son oncle. C'était comme s'il leur disait que le critère de l'Imâmat n'est pas soumis aux considérations qui dominent leur mentalité et qui explique leur évaluation.

Lettres de l'Imâm ar-Ridâ (p) à son fils l'Imâm al-Jawâd (p)

Lorsque l'Imâm ar-Ridâ (p) séjournait au Khorasan alors que son fils l'Imâm al-Jawâd (p) se trouvait à Médine, il lui a écrit la lettre suivante :

" Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Que Dieu te donne une longue vie et qu'Il te protège de ton ennemi, ô mon fils, que ton père soit sacrifié pour toi. Je t'ai mis au courant de ce que je possède comme biens alors que je suis encore en vie dans l'espoir de voir Dieu augmenter tes biens dans la mesure où tu te montres généreux par rapport à tes proches et aux serviteurs de Mûssâ et de Ja'far (Al-Kâzim et as-Sâdiq).

Dieu a dit : "Qui donc veut consentir un prêt gracieux à Dieu ? Dieu le multipliera pour lui à l'infini" (Coran II, 245).

Il a dit aussi : "Dieu fera succéder l'aisance à la gêne" (Coran LXV, 7). Dieu t'a donné beaucoup de biens, que je sois sacrifié pour toi. Ne me cache donc rien par amour de ces bien car tu risques alors de perdre tes chances, et que la paix soit sur toi " (9).

Dans cette lettre, L'Imâm ar-Ridâ (p) demande à l'Imâm al-Jawâd (p), tout jeune qu'il était, d'assumer ses responsabilités en se montrant généreux envers ses proches. Elle insiste sur l'importance du respect des droits des proches, ainsi que du rôle qu'il devait jouer en occupant, à Médine, la place de son père qui était absent. Il lui demande aussi de le mettre au courant des évènements qui se déroulaient à Médine. Nous signalons son expression " Que je sois sacrifié pour toi " qui révèle l'amour profond et l'affection paternelle, surtout que l'Imâm al-Jawâd (p) était son fils unique qu'il aimait de tout son cœur.

Il lui disait dans une autre lettre : " ô Abû Ja'far ! J'ai entendu dire que lorsque tu sors, les serviteurs te font sortir par la petite porte. Ils le font par avarice. Ils ne veulent pas que tu donnes de l'argent à ceux qui attendent devant la grande porte. Je te demande au nom du respect que tu me dois de ne plus sortir et de ne plus entrer que par la grande porte. Chaque fois que tu sors, il faut que tu ais de l'or et de l'argent pour donner à tous ceux qui t'en demandent. Celui qui parmi tes oncles te demande de l'argent, ne lui donne pas moins de cinquante dinars, et tu en auras beaucoup plus. Celle qui parmi tes tantes te demande de l'argent, ne lui donne pas moins de vingt-cinq dinars, et tu en auras beaucoup plus. Je veux que tu sois élevé par Dieu ? Dépense et ne crains pas ; le Maître du Trône n'est pas parcimonieux " (10).

Cette lettre demande à l'Imâm al-Jawâd (p) de ne pas se laisser guider par ses serviteurs et ses partisans qui ne voulaient pas voir les gens et les proches de l'Imâm (p) lui demander des aides. Ils essayaient donc de l'éloigner de la société et des relations humaines dont il avait tant besoin dans ses fonctions comme Imâm à l'avenir. Son père (p) lui a donc demandé de ne pas se plier aux désirs de ces serviteurs qui l'entouraient mais de s'ouvrir aux autres en leur donnant tout en ayant confiance en Dieu qui compense ceux qui dépensent leur argent pour aider les autres, et qui élève leur rang auprès de Lui et auprès des gens.

Les responsabilités et les instructions de l'Imâmat

Malgré son jeune âge, lui qui n'a vécu que vingt-cinq ans, l'Imâm al-Jawâd (p) a émis des hadiths qui ont été rapportés par un grand nombre de savants. As-Sayyid al-Amîn (Que Dieu aie son âme) les dénombre en disant : " Al-Khatîb al-Baghdâdî a écrit dans 'Târîkh Baghdâd' - l'Histoire de Baghdâd- Muhammad Ibn 'Alî al-Jawâd a rapporté les Hadîths de son père, ar-Ridâ. Il est écrit dans le livre intitulé 'al-Manâqib' : 'Son portier était 'Uthmân Ibn Sa'îd as-Sammân'. Parmi ses hommes de confiance, on comptait Ayyûb Ibn Nûh Ibn Darrâj al-Kûfî, Ja'far ibn Muhammad Ibn Yûnus al-Ahwal, al-Hussein Ibn Muslim Ibn al-Hassan, al-Mukhtâr Ibn Ziyâd al-'Abdî al-Bassrî et Muhammad Ibn Al-Hussein Ibn Abû al-Khattâb al-Kûfî. On comptait parmi ses compagnons Shâdhân ibn Khalîl an-Naysâbûrî, Nûh Ibn Shu'ayb al-Baghdâdî, Muhammad Ibn Ahmad al-Mahmûdî, Abû Yahyâ al-Jurjânî, Abû al-Qâssim Idrîs al-Qummî, 'Alî Ibn Muhammad, Harûn Ibn al-Hassan Ibn Mahbûb, Ishâq Ibn Ismâ'îl an-Naysâbûrî, Abû Hâmid Ahmad Ibn Ibrâhîm al-Murâghî, Abû 'Alî Ibn Bilâl, 'Abdullâh Ibn Muhammad al-Husaynî et Muhammad Ibn al-Hassan Ibn Shimûn al-Basrî. L'auteur des 'Manâqib' a écrit dans un autre endroit : 'Beaucoup d'auteurs ont rapporté ses Hadîths. On en compte Abû Bakr Ahmad Ibn Thâbit dans son 'Târîkh', Abû Ishâq, dans son 'Tafsîr' et Muhammad Ibn Mandah Ibn Muharbidh, dans son 'Livre' (11).

Entouré des gens et de ses compagnons, l'Imâm al-Jawâd (p), a assumé les responsabilités de l'Imâmat. Ils enseignait aux gens et les habituait à être tolérants et ouverts. Il le faisait même avec ceux qui n'avaient pas les mêmes avis que lui, surtout lorsqu'ils étaient de ses proches.

Quelqu'un lui a écrit une lettre dans laquelle il lui disait : " Mon père est l'un des Nawâsib (ceux qui haïssaient les Gens de la Maison). Il entretient des vues ignobles. Il vous hait, vous insulte et vous considère comme des ennemis. Il me cause beaucoup de peine et il me fait souffrir.

Invoque Dieu pour moi si tu le trouves bon et penses-tu (Que je sois sacrifié pour toi) que je dois le côtoyer ou m'opposer à lui ? ".

L'Imâm al-Jawâd (p) lui a écrit la réponse que voici : " J'ai compris ce que tu as dit dans ta lettre au sujet de ton père. Je prierai pour toi, si Dieu le veut. Le côtoyer vaut mieux que de t'opposer à lui. Il se peut qu'il finisse par s'incliner vers toi et, après cela, vers tes vues. La facilité vient après la difficulté. Sois patient car ceux qui craignent Dieu auront ce qu'ils désirent. Que Dieu te raffermit sur la voie de la reconnaissance de l'Autorité de ceux que tu reconnais. Nous sommes, nous et vous, confiés à Dieu qui ne perd pas ce qu'on Lui confie " (12).

Plus tard, cet homme a dit que son père a fini pour s'ouvrir vis-à-vis de lui. Il ne le contredisait en rien grâce à la prière de l'Imâm et ses instructions.

L'un de ses compagnons, à savoir Abû Hâshim al-Ja'farî a dit : " J'ai entendu Abû Ja'far dire : 'Le Paradis a une porte dont le nom est 'le Bien' et elle n'est franchie que par ceux qui font le bien'. J'ai alors remercié Dieu en mon secret et j'étais content en raison des services que je rendais aux gens. Il m'a alors regardé et m'a dit : 'Continue de faire ce que tu fais ; ceux qui font le bien dans ce bas-monde sont les gens de bien dans l'autre monde' ". Si tu fais du bien dans ce bas monde, Dieu fera que tu sois parmi les gens du bien au Paradis et t'y fera entrer par la porte du Bien.

As-Sadûq rapporte de 'Alî Ibn Mahyâr ce qui suit : " J'ai dit à Abû Ja'far II (l'Imâm al-Jawâd) (p) : 'Que signifient des paroles divines comme "Par la nuit qui couvre tout ! Par le jour en son éclat" (Coran XCII, 1-2), et "Par l'étoile quand elle décline !" (Coran LIII, 1) ? Il m'a répondu :

'Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire jure par toute chose parmi Ses créatures ; Ses créatures n'ont le droit de jurer que par Lui, à Lui la Grandeur et la Gloire' " (13).

Al-Kulaynî rapporte de 'Uthmân Ibn Sa'îd, l'un des habitants de Hamadân, qui le tient de Abû Thumâma, qui a dit : ' J'ai dit à Abû Ja'far II (p) :

'Je veux aller vivre à la Mecque ou à Médine mais je suis endetté ; qu'en penses-tu ?'. Il m'a répondu : 'Va d'abord et rembourse tes dettes et fais ton possible pour rencontrer Dieu sans

que tu sois endetté, car le croyant ne trahit jamais' " (14).

On allait vivre à la Mecque ou à Médine par dévotion. L'Imâm al-Jawâd (p) a affirmé qu'une telle entreprise ne justifie pas à cet homme le fait de ne pas rembourser ses dettes, car cela constitue une trahison alors que le croyant ne trahit jamais.

Parlant du fait d'écouter les autres et de faire attention à ce qu'ils disent lorsqu'ils parlent des concepts et des principes, l'Imâm al-Jawâd (p) a dit : " Celui qui écoute quelqu'un qui parle ne fait que l'adorer. Si celui qui parle rapporte ce que Dieu dit, celui qui écoute adore Dieu. Si celui qui parle le fait comme s'il était le Diable, celui qui écoute ne fait qu'adorer le Diable ".

Lorsque tu écoutes de tous tes sens quelqu'un qui parle, ce que tu fais est une sorte d'adoration. Si celui qui parle rapporte ce que Dieu et Son Messager (p) ont dit, alors tu adores Dieu car tu es attiré par les paroles de Dieu et de Son Messager (p). Mais si celui qui parle le fait à la manière du Diable qui ne fait que parler des discordes, des péchés et du mal afin de provoquer les gens et le diriger dans un sens qui n'est pas celui voulu par Dieu, alors celui qui l'écoute ne fait qu'adorer le Diable. Pour cette raison, lorsque vous écoutez un orateur, vous devez savoir ce qu'il représente en parlant, s'il prononce les paroles de Dieu ou celles du Diable.

Au sujet des qualités du croyant, l'Imâm al-Jawâd (p) a dit : " Le croyant a besoin de trois qualités : Une bonne direction de la part de Dieu, un bon sermonneur de la part de soi-même et un bon accueil des conseils qu'on lui fournit ".

Dieu entoure le croyant de Ses grâces qui lui ouvrent la raison, qui lui enrichissent le cœur et qui le conduisent sur la voie de la bonne Guidance.

Il s'approprie ainsi la conscience, l'équilibre et la droiture ainsi que l'aptitude à rendre des comptes à soi-même, à penser au temps qu'il a vécu et s'il l'a vécu en faisant du bien ou du mal. S'il l'a vécu en faisant du bien, il continue de faire le bien. S'il l'a vécu en faisant du mal, il arrête de le faire.

Pour se faire, il lui faut beaucoup d'objectivité et de rationalisme qui incitent le croyant à s'opposer à ses passions. Il lui faut beaucoup de connaissances relatives à la réalité où il vit

pour faire la part des choses négatives et des choses positives au niveau de la destinée. Il lui faut aussi accepter le conseil. Il y a des gens qui viennent vers toi pour te fournir des conseils nécessaires pour ta vie dans ce bas-monde et dans l'Autre monde, pour te montrer tes erreurs et t'indiquer la bonne voie. Tu dois accepter le conseil de celui qui te fournit des conseils. Tu dois donner le bon exemple à toi-même et invoquer la grâce du Seigneur.

Ne pas être un ennemi de Dieu

Après cela, l'Imâm (p) dit : " Ne sois pas l'ami de Dieu en public et Son ennemi en secret ".

C'est pour certains le fait d'être, en la présence des gens, un homme de bien, un croyant qui porte un chapelet et qui psalmodie ; mais dès qu'ils se trouvent seuls, ils deviennent les ennemis de Dieu en agissant de manière à ne pas plaire à Dieu, le Très-Haut. D'où, l'homme doit être sincère dans sa relation avec Dieu. Ce qu'il a dans son for intérieur doit être conforme à ce qu'il a en public. Il ne faut pas y avoir contradiction entre ce qui est affiché et ce qui est dissimulé, car cela est une expression d'un déséquilibre qui conduit à la perte d'une telle personne qui passe ainsi dans la sphère de l'hypocrisie. Hypocrite, il encoure la colère de Dieu qui traite les homme à partir aussi de ce qu'ils dissimulent, de ce qui constitue le fond de leur personnalité.

Il dit aussi : " L'homme est suffisamment traître lorsqu'il est fidèle aux traîtres ".

Il l'est lorsqu'il les défend, protège leurs secrets et justifie leur traîtrise. Cela fait une grande traîtrise, car la différence est nulle entre celui qui trahit et celui qui procure de la force aux traîtres. La traîtrise consiste dans la mentalité traîtresse qui ne se réduit pas au seul comportement de l'individu mais va au-delà de cette limite en fournissant de l'aide aux traîtres.

L'Imâm (p) nous apprend que, lorsque nous vivons dans le temps, nous ne devons pas attribuer les évènements au temps. Un homme est venu voir l'imâm (p) lorsqu'il a épousé Umm al-Fadl, la fille de al-Ma'mûn, et lui a dit : " Maître ! La bénédiction de cette journée nous est très grande ! ".

L'Imâm (p) lui a répondu : " ? Abû Hâshim ! C'est la bénédiction de Dieu qui nous est très grande cette journée ". L'homme lui a dit : " Oui, maître. Que devrions-nous dire au sujet de cette journée ? ". L'Imâm (p) lui a dit : " On devrait en dire du bien pour y retrouver du bien ".

C'est que les hommes ont l'habitude d'attribuer la bénédiction au temps. En vérité, le temps ne fait rien avancer ou reculer. Mais si quelque chose de bien arrive tel ou tel jour, il faut l'attribuer à Dieu, le Très-Haut, car c'est Lui qui donne et qui prive. Il faut toutefois considérer le temps avec optimisme. L'optimisme lui-même doit être tiré de la confiance qu'on a en Dieu, le Très-Haut. Dieu ne déçoit jamais son serviteur croyant, et dans la mesure où le serviteur s'attend à ce que du bien lui vienne de la part de Dieu, Dieu le récompense pour ses bonnes pensées et lui fait du bien.

La colère pour Dieu face à la déviance

L'Imâm al-Jawâd (p) rapporte une Tradition émanant du Commandeur des croyants, 'Alî (p) qui, pour consoler Abû Dharr lorsqu'il a été expulsé de Médine, la ville du Messager de Dieu (P) où il avait passé toute sa vie au service de l'islam, lui a dit : " Tu t'es révolté pour Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire ; aie donc confiance en celui pour qui tu t'es révolté. Ils ont eu peur de toi pour leur vie d'ici-bas, et tu as eu peur d'eux pour ta vie de l'Autre monde. Même si les cieux et la terre étaient complètement fermés devant un serviteur qui craint Dieu, Dieu lui trouverait un moyen d'en sortir. Ne te laisse attirer que par le vrai et n'aie de la répulsion que pour le faux ".

En effet, Abû Dharr n'a pas été en colère parce qu'il était lésé personnellement. Pour lui le problème n'était pas un problème personnel qui lui aurait causé désespoir, abattement et vexation. Au contraire, Il a été en colère pour Dieu ; pour Dieu qui domine toute chose. Il a été en colère car il a vu comment on désobéissait à Dieu, et c'est pour cela qu'il a déconseillé le mal. Il a vu comment on désobéissait à Dieu, et c'est pour cela qu'il a ordonné le bien. Sa colère était pour Dieu, et c'est pour cela qu'il devait avoir confiance en celui pour qui il était en colère. C'est une leçon à l'intention de toute homme de bien lorsqu'il subit l'oppression de la part des déviants et des injustes. Tout homme qui s'irrite pour la cause de Dieu aura à subir l'oppression, la cruauté et la déformation, rien que parce qu'il s'est irrité pour Dieu. Cet homme ne doit pas reculer.

Il doit avoir confiance en Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire. La différence entre toi et ces gens-là est qu'ils appartiennent à ce bas-monde et qu'ils ont dévié par rapport au droit chemin, alors que toi tu cherchais à les ramener vers la bonne voie. Mais s'ils rejoignent la bonne voie et abandonnent la voie de la déviance, ils perdent beaucoup des privilèges matériels et moraux qu'ils avaient acquis. Quant à toi, tu n'agis pas parce que tu cherches les privilèges de ce bas-monde, pour recouvrer un rang supérieur que tu aurais perdu ou pour t'emparer d'un bien que tu

aurais souhaité. Tu agis plutôt à partir de ta crainte pour la religion ; de ta crainte de voir les gens faire dévier la religion loin du droit chemin. En lui disant " Même si les cieux et la terre étaient complètement fermés devant un serviteur qui craint Dieu, Dieu lui trouverait un moyen d'en sortir ", il voulait lui ouvrir, à lui et à tous ceux qui luttent pour la cause de Dieu, toutes les portes de l'espoir. Et en lui disant " Ne te laisse attirer que par le vrai et n'aie de la répulsion que pour le faux ", il le lui disait à lui, mais aussi à nous tous.

Lorsque les gens s'écartent de ceux qui agissent pour le vrai, ceux-là ne se sentent pas abandonnés, car le vrai est alors pour eux un compagnon dont ils désirent la compagnie. Et le vrai est Dieu, tandis que ceux qu'ils invoquent en dehors de Dieu sont le faux. L'homme qui s'attache au faux reste dans la solitude même si tous les hommes lui tiennent compagnie. Lorsque le faux s'empare de quelqu'un, celui-ci reste étranger jusqu'à la folie.

Sous l'œil protecteur de Dieu, en dépit de tous les défis

Ce sont des choses que tous ceux qui militent ou combattent pour Dieu doivent en être profondément conscients. Ils doivent être profondément conscients du fait que le vrai est leur seul compagnon dont la compagnie leur est tant désirable. Et du fait que le faut est la chose pour laquelle ils n'ont que de la répulsion. Cela leur ouvre les grandes portes de l'espoir dans la vie, et c'est de cela que le Commandeur des croyants, 'Alî (p) parlait lorsqu'il a dit : " Que les gens soient très nombreux autour de moi ne me procure pas davantage de gloire ; que je sois abandonné par les gens, cela ne me fait pas sentir que je suis seul et délaissé " (15).

Il disait à ces partisans : " N'ayez pas, en empruntant la voie du vrai, le sentiment que vous êtes seuls et délaissés, rien que parce que ceux qui empruntent cette voie sont peu nombreux " (16).

L'attitude de l'Imâm 'Alî (p) qui a défié les pouvoirs qui ont interdit tout contact avec Abû Dharr en prenant partie pour lui et en le soutenant nous apprend comment soutenir les opprimés qui suivent la voie du vrai lorsqu'ils sont persécutés par les pouvoirs.

Un certain homme a dit à l'Imâm al-Jawâd (p) : " donne-moi un conseil ". Il lui a répondu : " Tu l'accepterais ? ". Obtenant une réponse positive, il lui a dit : " Que la patience soit ton coussin et que l'indigence soit ton collier ; renonce à tes désirs, lâche tes envies et sache que tu es toujours sous l'œil de Dieu ".

Nous devons ainsi dormir dans le lit de la patience pour ne pas faiblir face aux défis et aux épreuves de la vie. Nous devons être patients si nous nous trouvons aux prises avec la pauvreté. Nous devons supporter la douleur et la privation en attendant les dons de Dieu. Nous devons renoncer à nos désirs car ils nous conduisent loin du vrai, nous font perdre notre équilibre et nous engouffrent dans l'Enfer. Nous devons lâcher nos envies et ne pas espérer voir nos ambitions se réaliser. Sinon, nous devons les examiner et les lâcher si nous trouvons qu'ils nous éloignent du vrai et nous emportent loin de la voie de Dieu.

Là où vous vous trouvez, vous êtes toujours sous le contrôle de Dieu. Vous êtes en même temps sous l'œil protecteur de Dieu. Vous devez vivre en vous contrôlant face à chaque option, grande ou petite, car Dieu vous contrôle. Face au désespoir et à la vexation, vous devez savoir que vous êtes sous l'œil protecteur de Dieu. Voyez donc comment vivre et agir.

Une quantité d'étoffe de grande valeur a été une fois envoyée à l'Imâm al-Jawâd (p) ; mais des pilleurs s'y sont emparée en route. La personne qui la transportait a écrit à l'Imâm (p) pour le mettre au courant de l'affaire.

Pour répondre, l'Imâm (p) a écrit de sa propre main ce qui suit : " Nos âmes et nos biens sont des dons que Dieu nous donne en les déposant en notre possession. Il nous laisse en jouir tout en étant contents et satisfaits, mais Il peut les récupérer et Il nous inscrit des bonnes œuvres pour nous récompenser notre privation. Celui dont la mortification due à leur perte est plus grande que sa patience, se verra perdre la récompense ; nous demandons refuge auprès de Dieu contre une telle perte " (17).

Cela veut dire que nos âmes qui sont crées par Dieu nous sont données comme emprunt pour un délai donné. Nos biens sont donnés aussi pour un temps prédéterminé. Nous en jouissons dans les limites qui nous sont offertes et nous nous en réjouissons. Lorsque Dieu les récupère, nous les considérons comme déposés chez Dieu et nous en aurons une récompense.

Cette Tradition est une leçon adressée au croyant lui demandant de ne pas s'attrister et s'affliger lorsqu'il subit des pertes matérielles. Il doit, au contraire, considérer la vie sous un angle plus conscient et penser que les circonstances peuvent lui assurer des gains ou des pertes qui, tous les deux doivent être acceptés avec le minimum possible d'émoi ou d'excitation. Il doit se tourner vers sa foi en Dieu et comprendre que les biens sont des

empreints que Dieu met en notre possession et qu'Il peut les récupérer à chaque moment en vertu des lois universelles et historiques que Dieu met en actions avec toutes leurs conséquences positives ou négatives dont le but est d'habituer les hommes à être équilibrés face aux évènements.

Le Noble Coran en parle en disant : ((Ainsi ne regrettez pas un bien qui vous échappe, ni ne vous réjouissez à l'excès de celui qui vous échoit)) (Coran LVII, 23). Ce sont ces évènements qui permettent à l'homme de vivre l'expérience de la patience, expérience à travers laquelle Dieu nous donne de la force. Sans cette force issue de la patience, l'homme se trouve dans un état de mortification ne lui permettant pas de relever les défis de la vie, chose que Dieu n'accepte point pour l'homme qui doit assumer ses responsabilités à l'égard de la vie sur tous les plans ayant besoin de la force de la volonté, de la conscience de la réalité et de la fermeté de l'attitude.

Les enseignements de l'Imâm (p) et ses instructions à ses compagnons

Il a écrit à l'un de ses compagnons qui était chargé de gérer certaines de ses affaires en relation avec le collecte des biens légaux, à savoir 'Alî Ibn Mahziyâr ad-Dimashqî, ce qui suit : " ? 'Alî, que Dieu te procure la meilleure des récompenses, qu'Il te donne une demeure au Paradis, qu'Il éloigne de toi la honte dans ce monde-ci et dans l'Autre monde et qu'Il te fasse ressusciter avec nous ! ? 'Alî, je t'ai mis à l'épreuve expérimenter et je t'ai observé pour savoir à quel point tu m'offres des conseils, à quel point tu m'obéis, à quel point tu me sers, à quel point tu me respecte et à quel point tu remplis tes tâches. Si je dis que je n'ai pas vu quelqu'un qui te valait, je pense que je serais sincère. Que Dieu te récompense en te donnant le Paradis comme habitat. Je savais tout ce que tu faisais ; je me rendais compte de toutes tes activités, le jour et la nuit, par les temps froids et par les temps chauds. J'implore Dieu de t'allouer une miséricorde qui te procurerait beaucoup de joie lorsqu'Il rassemblera Ses créatures pour la Résurrection ; Il entend les implorations " (18).

Cette lettre prouve que l'Imâm al-Jawâd (p) utilisait une méthode avec laquelle il encourageait les personnes fidèles parmi ses compagnons. Il avait confiance en eux et il évaluait leurs activités pour savoir dans quelles mesure ils étaient loyaux, obéissants et bons conseillés. Il le faisait pour les rendre encore plus obéissants, et pour leur signifier que leur Imâm sait ce qu'ils font et apprécie leurs bonnes et loyales conduites. Tous les dirigeants musulmans doivent suivre l'exemple de l'Imâm dans ce domaine en témoignant de leur satisfaction à l'égard des

conduites et des bonnes initiatives de la base.

L'Imâm al-Jawâd (p) encourage les bonnes actions

L'un des partisans de l'Imâm (p) lui a demandé d'écrire à un gouverneur au service des Abbassides qui était aussi un partisan des Gens de la Maison (p), mais qui maltraitait les autres partisans des Gens de la Maison (p) en leur imposant trop de redevance au profit des Abbassides. L'Imâm (p) a pris un parchemin et lui a écrit la lettre suivante : " Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Et après, celui qui te transmettra cette lettre t'a loué en disant qui tu agis convenablement. Sois donc bienfaiteur à l'égard de tes frères et sache que Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire, te demandera compte au sujet de quantités petites comme les fourmis et les grains de moutarde " (19).

Nous remarquons que cette lettre envoyée par l'Imâm (p) à ce gouverneur ne porte pas sur la seule dimension personnelle de la question. Elle porte, en plus, sur la dimension en relation avec la conduite à suivre par le gouverneur qui doit faire des bonnes actions.

Le pouvoir dont il dispose ne doit pas devenir une affaire personnelle ou un privilège qui lui donnerait un rang supérieur aux autres. Le pouvoir est plutôt une charge qui implique, de la part du gouverneur, des pratiques, par tous les moyens, à travers lesquelles ses frères et tous les gens constatent qu'il est bon et bienfaiteur à leur égard.

La lettre lui demande, en outre, d'être précis dans ses calculs et d'être persuadé que Dieu lui demandera des comptes sur les grandes et les petites affaires. Cela montre que l'Imâm al-Jawâd (p) suivait de près les activités de ses partisans qui détenaient des fonctions publiques afin de pouvoir les orienter à être des bons modèles de croyants responsables, de bien mener leur travail, de demander des comptes à eux-mêmes et de faire des bonnes actions en faveur de leurs frères.

Bibliographie

(1)- Kasf al-Gumma, tome 4, p. 187

(2)- Al-Irshâd de ash-Sheikh al-Mufîd, p. 297

(3)- Ithbât al-Wassiyya, p. 312

(4)- Al-Irshâd de ash-Sheikh al-Mufîd, p. 281 sq, édition, Beyrouth.

(5)- Kifâyat al-Athar, p. 324

(6)- Al-Irshâd, p. 279

(7)- Ibid, p. 276

(8)- Al-Kâfî, tome I, p. 233

(9)- Tafsîr al-'Ayyâshî, tome 1, p. 131

(10)- 'Uyûn Akhbâr ar-Ridâ, tome 2, p. 8

(11)- Fî Rihâb A'immat Ahl al-Beit, tome 4, pp. 169-170

(12)- Bihâr al-Anwâr, tome 5, p. 55

(13)- Al-Ghayba, tome 3, p. 376

(14)- Al-Kâfî, tome 5, p. 94

(15)- Nahj al-Balâgha, livre 36

(16)- Ibid, deuxième sermon, p.201

(17)- Tuhaf al-'Uqûl, p. 479

(18)- Kitâb al-Ghayba, p. 226

(19)- Al-Kâfî, tome 5, p. 111

" | (Publié dans K. Imam Muhammad at-taqi al-Jawad (9e Imam